



ACOP-F

Association des
Conseillers d'orientation-Psychologues
France

Siège 41 rue Gay Lussac 75005 Paris
www.acop-asso.org

Membre de la
Société Française de psychologie
www.sfpsy.org

et de l'
Association Internationale
d'Orientation Scolaire et Professionnelle
www.iaevg.org

Prochaines
Journées Nationales d'Etudes

Le Havre
22 >25 septembre 2015

« Orientations et « Réseau(x) »

Paris, le 16 mars 2015

COMMUNIQUE DE L'ACOP-F

Malgré les interventions nombreuses des organisations syndicales et associatives pour s'opposer au programme de fermetures des CIO en cours, le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, poursuit, contre toute attente, sa politique de démantèlement.

A l'heure où la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire sont présentés comme des priorités de l'Education nationale, à l'heure où un droit opposable au retour en formation initiale sous statut scolaire de jeunes de 16 à 25 ans vient d'être publié au JO, l'annonce de la suppression supplémentaire de dizaines de CIO est incompréhensible.

Ce processus est intolérable et fragilise gravement l'accompagnement des élèves, des étudiants, des jeunes et des adultes effectué par les CO-P, les DCIO, dans les CIO.

L'ACOP-F tient à exprimer son profond désaccord avec cette politique actuellement menée par le Ministère et réaffirme son attachement à un service public d'orientation de l'Education nationale de qualité et de proximité. Elle ne peut croire que l'Etat ne puisse allouer les moyens budgétaires nécessaires à une prise en compte ambitieuse des CIO quand on sait le poids négligeable que représentent ceux-ci dans le budget global de l'Education nationale. Un plan de relance et de reprise des CIO qui ne sont plus financés par les départements doit être élaboré le plus rapidement possible par l'Etat.

Comme elle l'a fait dans les académies de Rouen, d'Orléans/Tours, et aujourd'hui de Paris, l'ACOP-F soutient tous les collègues confrontés à une dégradation sans précédent de leurs conditions d'exercice. (<http://acop-asso.org>)

Elle appelle les collègues à prendre toute leur place dans les journées d'actions qui seront lancées dans les jours qui viennent et invite à rechercher l'unité d'action la plus large possible en faveur d'un réseau de CIO moderne et de qualité.

Pour le CA
Dominique HOCQUARD
Président de l'ACOP-F

A propos de l'ACOP-F

L'Association des Conseillers d'orientation-Psychologues est une association « loi 1901 » créée en 1931. Depuis sa fondation, elle s'est donnée pour buts et objectifs de rassembler les professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle, d'être un lieu d'échanges et de débats, de veiller au respect de la déontologie propre aux professions de la psychologie et du conseil, de défendre les intérêts moraux de la profession et contribuer au développement des services d'information et d'orientation de l'Education nationale, de promouvoir la psychologie et les sciences humaines en faveur de l'éducation et de l'orientation, et d'encourager la recherche dans ces domaines, de valoriser les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) en tant que services publics de proximité, d'apporter sa contribution aux questions liées à l'enseignement, la formation, l'orientation, et de développer, en France et au plan international, les relations avec les autres organisations, en particulier avec celles qui rassemblent des psychologues.

